

RESISTANCE UNIE

en Gironde

N° 85 bis - 23^{ème} année
Sites Internet:
<http://www.ffi33.org>
<http://www.anacr33.org>

ISSN 0992-6852 - prix au numéro: 3 €

Le magazine ouvert à tous les Résistants et à ceux qui partagent leurs valeurs.

Numéro spécial

CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION ANNÉE 2008-2009

Thème retenu:

**"Les enfants et les adolescents
dans le système concentrationnaire nazi."**

B.O. n°11 du 13 mars 2008

B.O. n°13 du 27 mars 2008

*Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
13 rue Edmond Blanc - Caychac - 33290 - Blanquefort*

La politique concentrationnaire nazie fit en Europe, après estimation, un total de 5.100.000 victimes au niveau de la « solution finale ». Au titre de la répression(1), le bilan global n'a pu, apparemment, être fait avec précision, mais on avance un chiffre de 550.000 à 600.000.

En France, le nombre des déportés par répression approche les 86.000, dont 7.000 Républicains espagnols et 5.000 résistants déportés sous la rubrique « Nuit et Brouillard » de sinistre réputation. La déportation raciale, quant à elle, dénombre un total de 76.000 juifs déportés de France vers les camps dont, seulement, 2.500 ont échappé à l'extermination ; il faut encore savoir que 3.000 juifs sont morts dans les camps d'internement français. Enfin, 250.000 tziganes européens périrent dans la tourmente ; 15.000 furent déportés de France, peu sont revenus.(2)

Ces valeurs globales concernent l'ensemble de la déportation, sans indication de sexe ou d'âge. Pour essayer d'étudier la représentation des enfants et des adolescents dans ce total, il paraît nécessaire d'isoler ceux ayant subi la déportation raciale de ceux qui se retrouvèrent déportés au titre de la répression. Il existe encore une troisième possibilité : la germanisation d'enfants enlevés et supposés avoir du sang germanique dans les veines(3).

Le sujet que nous allons aborder débouche sur une telle barbarie que nous ne pouvons qu'hésiter un instant avant de l'entreprendre, dérangé par le choc que va inévitablement produire sur des adolescents l'approche, même incomplète, de l'horreur annoncée,

La tâche des enseignants, nous dit-on, sera double :

- informer, en tenant compte de l'impact sur l'esprit des élèves,
- faire réfléchir sur le système et l'idéologie qui conduit à une telle négation de l'humain.

(1) *Recours à la contrainte et à la violence contre tout opposant ou soi-disant opposant au nazisme.*

(2) *Mémorial de la Déportation A.F.M.D.*

(3) *"L'ordre nazi: les enfants aussi" Amicale des anciennes déportées du camp d Ravensbrück*

Déportation raciale

Cette politique d'exclusion raciale décrite depuis fort longtemps dans Mein Kampf alors qu'Hitler n'était pas encore au pouvoir, s'attaquait, entre autres, au « peuple juif », aux Tziganes et aux Slaves. Des familles entières prirent la route des camps d'extermination, en particulier celui d'Auschwitz vers lequel se dirigèrent 67 des 72 convois de déportés raciaux ayant quitté la France occupée.(1)

Dés l'arrivée au camp, le tri était fait, répartissant sur deux files d'une part les plus robustes, mis en sursis pour travailler un temps plus ou moins court, d'autre part, les enfants, les vieillards et les adultes trop affaiblis conduits vers la chambre à gaz.

Dans un discours prononcé devant les Reichsleiter et Gauleiter, le 06/10/1943, Himmler s'expliquait : « Je vous demande avec insistance d'écouter simplement ce que je dis ici en petit comité et de ne jamais en

parler. La question suivante nous a été posée : « que fait-on des femmes et des enfants ? » Je me suis décidé et j'ai là aussi trouvé une solution évidente. Je ne me sentais en effet pas le droit d'exterminer les hommes (dites, si vous voulez, de les tuer ou de les faire tuer) et de laisser grandir les enfants qui se vengeraient sur nos enfants et nos descendants. Il a fallu prendre la grave décision de faire disparaître ce peuple de la terre ».

Devant le tribunal de Nüremberg, le colonel Smirnow, le 14 février 1945 a pu démontrer que des enfants avaient été mis à la disposition des Jeunesses Hitlériennes qui s'en servaient comme cibles vivantes afin d'apprendre à tirer.(2)

Déjà, le 25 septembre 1942, l'écrivain français Robert Brasillach écrivait dans le journal « **Je suis partout** » : « Il faut se séparer des juifs en bloc

et ne pas garder de petits."(3)

La police française, au cours de ses rafles, avait le plus souvent séparé les enfants de leur famille. Des protestations s'élevèrent, certaines venant du haut clergé, du gouvernement canadien(4), du dictateur Rafael Trujillo et même du représentant de l'Allemagne à Vichy, Krug von Nidda qui qualifia la police française de « maladroite »(5). Le principe sacré de la Famille représentait l'un des piliers du gouvernement de Vichy. Suffisamment pour que Pierre Laval refusa de reconnaître la vérité puis, croyant à tort qu'il serait bon pour son image de déporter des enfants juifs, déclara devant les micros de Radio-Paris que, prêt à faire un concession, « les enfants juifs seront déportés avec leurs parents ». Voyage vers la mort...

Mais, ajoutait-il : « Rien ni personne ne pourra nous détourner de la politique qui consiste à épurer la

France d'éléments indésirables sans nationalité ». (6)

Le départ en déportation des juifs français ayant eu lieu depuis Drancy, Serge Klarsfeld estime qu'en ce point passèrent environ 14.000 enfants juifs ; ayant analysé la pyramide des âges correspondante, il ne put que recenser 11.919 enfants après avoir rencontré 3.277 déportés dont on ne connaît pas l'âge. Ceci nous donne

Age à la déportation	Nbre enfants
- de 1 an	15
1 à 5 ans	1.285
6 à 10 ans	2.503
11 à 15 ans	3.487
16 à 20 ans	4.629
Total	11.919

Estimation de Serge Klarsfeld

le tableau suivant en acceptant une marge d'incertitude de 17% : (7)

Dans tous les cas, que ce soit pour

les adultes comme pour les enfants et les adolescents, la règle générale était : **Pas de survivants !**

(1) *Mémorial de la Déportation A.F.M.D.*

(2) *"L'ordre nazi: les enfants aussi Amicale des anciennes déportées de Ravensbrück.*

(3) *"Il y a soixante ans, la rafle du Vélodrome d'Hiver" Adam Rayski.*

(4) *d°*

(5) *d°*

(6) *d°*

(7) *"Mémoire et éducation" D. Natanson*

Bien sur, il y eut quelques exceptions ; certaines eurent un effet salutaire, d'autres ne firent que retarder l'échéance fatale. Nous allons retrouver, ci-après, quelques uns de ces cas répertoriés :

Les enfants juifs hongrois

En mars et avril 1944, arriva au camp d'Auschwitz-Monowitz un convoi de juifs hongrois ; parmi eux se trouvaient de nombreux enfants d'âges variant entre 5 et 9 ans. Circulant dans le camp, ils ne travaillaient pas en kommando mais étaient mis à la totale disposition des kapos ; en contrepartie, ces enfants là, surnommés « pipel » (1), en costume rayés, bien sur, mais taillés parfois sur mesure, ne manquaient de rien. Bien alimentés, certains pouvaient, éventuellement, faire profiter de cette aubaine ceux de leur famille soumis au désespérant et tragique ordinaire. On nous dit que ces enfants ont pu survivre mais,

peut on assurer que le psychisme ait suivi le corporel après la libération.

Elie Wiesel, pour sa part, eut le sinistre spectacle d'une pendaison. Parmi les condamnés, « un petit pipel de 12 ans qui, ne pesant pas assez lourd pour que le poids de son corps brise sa nuque, agonise lentement ». (2)

(1) *"giton" ou "piepel" était dans la terminologie des camps un enfant souvent âgé de moins de 15 ans destiné à satisfaire les besoins sexuels des kapos*

(2) *"La nuit" Elie Wiesel*
Ci-contre photographie du Musée d'Auschwitz-Birkenau (1945 Neg.-Nr 766



Les "expériences médicales" dans les camps nazis

On connaît la criminelle liberté qui fut donnée aux médecins, ou aux pseudos chercheurs, libres de s'adonner aux théories les plus fumeuses et les plus farfelues sous le couvert d'études devant assurer la sécurité des combattants ou le maintien de l'héritage de la soi-disant race « nordique indo germanique ». La porte s'ouvrait aux pires excès des « docteurs » Mengele, Rescher, Clauberg, Fischer et autres ; les expériences

médicales étaient un autre moyen d'éliminer ce matériel humain mis à leur disposition. Ces « expériences » se réalisèrent en différents lieux : Auschwitz, Buchenwald, Dachau, Mauthausen, Natzweiler, Schirmeck, Neuen-gamme, Ravensbrück et Sachsenhausen. Elles portèrent parfois sur des enfants, des jumeaux, des tziganes.

A Auschwitz, le « docteur » Men-

gele procède, aussi bien, à des expériences couvertes par un motif soi-disant scientifique qu'à des expériences totalement inutiles. C'est ainsi qu'une petite fille prénommée Dagmar, née au camp en 1944, dut subir des injections dans les yeux pour essayer d'en changer la couleur ; elle en mourut. (1)

La photo ci-après nous montre un groupe d'enfants rescapés ayant subi des expériences (brûlures et

autres).(2)

Mengele, très attaché à l'étude gémellaire, s'intéresse également aux causes pathologiques et biologiques du nanisme, du gigantisme et au prédisposition héréditaire des « races inférieures ». A cet effet, il a prévu une résidence spéciale pour les tziganes, les baraques 29 et 31 où plusieurs centaines d'enfants tziganes de moins de six ans sont nourris et peuvent jouer.

Une maladie extrêmement rare est apparue chez les enfants tziganes : le « noma facies » ou gangrène sèche du visage. C'est une maladie implacable qui ne frappe que les enfants et adolescents tziganes. Mais pour Mengele les expériences « in vivo » ne sont pas suffisantes, l'étude de l'anatomie doit couronner le tout. Les cadavres sont nécessaires. C'est ainsi qu'après avoir envoyé vers le four les corps des tziganes immolés restent ceux de douze paires de jumeaux sur la poitrine desquels le « docteur » Mengele a marqué les lettres Z.S : « pour la dissection ! »

Nous savons que des expériences avaient été menées sur des enfants et des adolescents à Neuengamme. A l'approche de l'évacuation du camp, Max Pauly commandant du

KZ donna l'ordre de faire disparaître les enfants sur lesquels avaient été pratiquées des inoculations de différents bacilles ; opérations dirigées par le médecin SS



Hassmeyer. Ils sont vingt, dix garçons et dix fillettes. Arrivés d'Auschwitz en juillet 44, ils se trouvaient logés au Block 18. Apparemment, il était impossible de sauver ces enfants et le docteur SS Trzebinski qui les accompagnait témoigne qu'il n'aurait pu leur injecter du poison, leurs artères étant trop petite.

« Les 20 enfants sont alors conduits dans un abri de bombardement installé dans les sous-sols, non pas à Neuengamme mais à Hambourg. Trzebinski reste avec eux pour les calmer. Il leur dit qu'avant le voyage qui allait les libérer, ils allaient être piqués contre le typhus. Les malheureux petits tenaient serrés dans leurs bras leurs jouets et le

petit ballot qui contenait tout leur bien. Ils s'asseyent sur les bancs. Ils ont de cinq à douze ans. Il fait nuit. L'un après l'autre, il les pique à la morphine. Au fur et à mesure qu'un enfant est injecté, il se roule dans une couverture. Petit à petit, la drogue faisant son effet, les enfants s'endorment. Pendant que les enfants s'endorment, les bourreaux pendent les adultes : six Russes ainsi que les docteurs Quenouille de Paris et Florence de Lyon. ».(3)

« Le sous-officier SS Framm emmène alors dix enfants, Trzebinski le suit dans une cave où une corde à nœud pend à un crochet. Framm passe le petit corps tout endormi dans la boucle et s'accroche à lui avec tout le poids de son corps, afin de hâter la mort. Trzebinski se sent mal et va dans la cour prendre l'air. Après une demi-heure, il revient dans la cave où le corps inerte d'une petite fille pend à un crochet. Dans un coin gisent déjà trois cadavres. Quelques temps après, dans l'abri, il ne reste plus que vingt couvertures et les petits paquets entassés dans un coin. »

(1) "Mémoire juive et éducation" D. Natanson

(2) <http://www.encyclopedie.bsditions.fr/image/article/vignette/NAZICAMPAUSC0014.jpg>

(3) « Les médecins maudits – Les enfants de Neuengamme », Christian Bernadac

Bébés arrivant au camp et naissances en déportation

A Auschwitz, camp d'extermination, il était de règle d'envoyer à la mort toute femme enceinte ou accompagnée d'un enfant. A Ravensbrück, lieu où la plupart des enfants nés en déportation virent le jour,, se côtoyèrent déportées raciales et déportées par répression.

Si 800 enfants vinrent au monde, seule une quarantaine survécut à la Libération du camp. Aucune concession n'était faite. Avant 1942, les femmes arrivant à terme accouchaient à l'hôpital de Tremplin

avant de revenir au camp. En 1942, le critère principal étant le rendement du travail, le docteur Rosenthal, médecin du camp, faisait avorter les femmes enceintes de moins de huit mois. Le fœtus était brûlé directement dans la chaudière, parfois vivant...

L'admission au « Revier » était synonyme d'avortement provoqué. Germaine Tillion(1), de service au « Revier », le confirma : « Quand l'enfant naissait vivant, il était étouffé ou noyé dans un seau devant la

mère ». En septembre 1944, une petite chambre fut créée pour les nouveaux-nés. Dans cette période, les bébés survécurent jusqu'à trois mois. Plus tard, fut mise en place une pièce réservée aux mères et aux enfants. Naissance possible, survie problématique par suite de malnutrition avec, évidemment, les diarrhées et infections diverses. On constata 845 décès entre octobre 1944 et avril 1945.

(1) "Mémoire juive et éducation - La déportation des enfants juifs" D. Natanson

Déportation de répression

Les bébés arrivant au camp et les naissances en déportation.

Marie-José Chombart de Lauwe a pu recenser 24 enfants nés en déportation, de mère française déportée par mesure de répression.

Camps nazis

Ravensbrück	15	Survivants	2
Bergen Belsen			5
Auschwitz			1
Kreuzburg		Survivant	1

Camps italiens

Nice	Cuneo	1	Survivant	1
Nice	Imperia	1	Survivant	1

Dans les derniers mois, trois bébés, nés à Ravensbrück, furent cachés par les prisonnières. Ils purent être sauvés par la Croix-Rouge, en étant dissimulés sous forme de colis.

Répartition des âges

Une recherche faite au sein des fichiers du Mémorial de la Déportation, sur les individus réputés être nés entre 1928 et 1944, nous donne le tableau ci-contre.

Le transport I.252, partant de Toulouse, évacuait plusieurs centres d'internement de la région de Toulouse (Saint Sulpice la Pointe du Tarn, prison Saint Michel de Toulouse et camp de Noë). Nous avons à la fois des déportés par mesure raciale et par répression, c'est à dire, des hommes, des femmes et des enfants d'où la présence dans notre tableau d'enfants en bas âge ou de nouveaux-nés.

A remarquer dans ce tableau, les neuf personnes de sexe masculin déportées au titre de la procédure « NN », c'est-à-dire « Nuit et Brouillard », créés par le décret du 7 décembre 1942 et qui s'appliquait aux résistants arrêtés par la Wehrmacht dans les pays occupés de l'Ouest ; son objectif était de frapper de terreur l'opinion publique par la disparition totale des individus arrêtés, comme dans la « Nuit et le brouillard ». Les familles devaient rester dans l'ignorance la plus complète de leur sort, y compris la mort éventuelle. La procédure fut abolie le 30 juillet 1944 et l'ensemble des détenus « NN », parfois encore dans des prisons, furent internés dans des camps. A la débâcle, l'ordre fut donné de ne laisser

Né en	Transport I.252	Tziganes	Nés aux	« NN »	Total
			camps		
1928	6	3		8	164
1929	1	6		1	47
1930	3	10			8
1931	2	7			9
1932	1	5			6
1933	1	6			6
1934	1	9			9
1935		7			7
1936	3	9			9
1937		4			4
1938		5			5
1939	1	5			5
1940	1	4			6
1941	1	3			7
1942		1			5
1943		3	1		5
1944	2	1	10		13
1945			13		

aucun « NN » tomber vivant aux mains des libérateurs. Dans le cas présent, deux seulement sont décédés dans les camps.

Parmi les 61 tsiganes déportés dénombrés par le Mémorial nous avons :

27 filles dont 19 décès, 7 dont on a perdu la trace, 1 revenue

34 garçons dont 13 décès, 13 dont on a perdu la trace et 8 revenus

Germanisation d'enfants (1)

Heinrich Himmler déclarait, le 8 novembre 1938, dans un discours prononcé devant les S.S Führer de la division Deutschland :

« Tout le bon sang du monde, tout le sang germain qui n'est pas du côté allemand, peut causer un jour notre perte »

« J'ai vraiment l'intention de chercher ce sang germain dans le monde entier, de le soustraire et de le voler où je peux. »

Depuis le 15 août 1936, Heinrich Himmler avait à sa disposition les structures du "Lebensborn"(2), sorte de haras humains mis en place pour assurer la pureté de la "race aryenne". Les pertes allemandes enregistrées entre 1940 et 1945 amenèrent les chefs nazis à adopter de nouveaux projets.

Un plan fut mis en application et, tout d'abord, les Norvégiennes attendant un enfant d'un soldat des troupes d'occupation allemandes

furent les premières visées. Les territoires occupés de l'Est furent l'objet des recherches d'enfants d'origine germanique. Le principe était simple : soit, ils étaient enlevés dans la rue, soit, ils étaient kidnappés dans la cour de leur école après rassemblement, puis, dans certains cas, expédiés vers le centre de tri le plus proche (Lublin ou Poznan). On nous dit que certains enlèvement se dirent à domicile et tant pis pour la mère récalcitrante qui étaient abattues ou envoyées en camp. Par ces opérations, on repérait, en général 10% d'individus déclarés valables. Les autres étaient convoyés vers un camp d'extermination. On estime à 20.000 le nombre d'enfants polonais enlevés.

On avance que le camp de Potulice (district de Dantzig) enregistra la mort de 5.000 victimes de 1 à 14 ans touchés par ce programme de germanisation. Pour ce même programme fut installé près de Lodz

un camp de concentration pour enfants où furent détenus environ 12.000 individus.

Les enfants reconnus de « bonne race », déjà arrachés à leur famille, se virent attribués un nom allemand et une date ainsi qu'un lieu de naissance falsifiés. Déjà, pendant six semaines on leur a inculquer la doctrine nazie. On leur fait croire que leurs parents les ont abandonné et que, seuls, les nazis pourront les sauver. Détruits moralement, ils ne sont plus que des robots. Les enfants entre 2 et 6 ans sont envoyés dans les Lebensborn avant de les faire adopter par une famille allemande..

Beaucoup ne seront jamais retrouvés

(1) « L'ordre nazi : les enfants aussi », Amicale des anciennes déportées du camp de Ravensbrück

(2) En France, l'institution de Lamorlaye, près de Chantilly



Questions que nous pouvons encore nous poser

En effet, une question peut encore se poser : le drame du système concentrationnaire nazi n'a-t-il pas généré des effets induits par exemple, les effets sur les enfants de déportés par répression n'ayant pas à suivi le parent arrêté et, aussi, les effets sur les enfants de bourreaux.

Enfants de déportés par répression.

Lors du concours de l'an dernier, il nous a été possible de traiter du travail extraordinaire des « Justes » qui surent héberger et cacher les enfants juifs restés en France. Dans le cas des enfants de résistants, trop jeunes pour être impliqués dans l'action, les lendemains furent souvent redoutables.

Deux exemples s'offrent à nous pour illustrer cette proposition :

Gilberte Bonnac, âgée de 18 ans, fille de Georges Bonnac, résistant bordelais, membre de Libé-Nord, responsable national, arrêté et déporté. Il y eut, dans un contexte général de pénurie, le choc financier amorti par la décision du maire Adrien Marquet, qui, collaborateur notoire, maintint, toutefois, le traitement mensuel de Georges Bonnac, employé communal. Les rapports humains, par contre, avaient beaucoup changés autour d'elle. Malgré leur peine et leur angoisse, la mère et sa fille semblaient alors devenues dangereuses et peu fréquentables. Un vide s'installa et gagna même le milieu familial.

Pour d'autres, comme René Tramasset, la vie fut encore plus difficile. Après le bombardement américain, sur Bacalan, le 17 mai 1943, vers 12h30, la famille Tramasset, qui habitait dans la partie sinistrée, fut évacués sur la commune de Castres-Beautiran ; par la suite elle récupérait sa maison de Langoiran libérée de ses locataires. Depuis ce 17 mai, la vie scolaire des enfants fut stoppée, hypothéquant leur futur culturel comme professionnel. Le père, Edgar Mathieu Tramasset, membre du CND-Castille, ayant assisté de loin aux arrestations de Jean Duboué et Charles Hayes, savait que viendrait son tour.

Ne voulant mettre sa famille en péril, il avait pris les dispositions nécessaires avant son arrestation. Ce qui eut lieu rapidement, sur dénonciation ; la Gestapo et la police de Poinot étaient là.

Son arrestation laissait une femme, de surcroît enceinte, complètement démunie avec cinq enfants à charge mais sans source de revenu, le salaire de son mari n'étant pas maintenu.

Les enfants :

- 1°) Pierre Mathieu, né le 21 juillet 1926
- 2°) René Julien, né le 25 décembre 1928
- 3°) Jacqueline Anne, née le 18 février 1933
- 4°) Mathieu Simon, né le 31 janvier 1935
- 5°) Jean Mathieu, né le 9 octobre 1939.

Réné Julien se souvient :

« Après ce jour, en plus des restrictions imposées par l'occupation, nous avons connu toutes les privations et tous les tourments : la faim, le froid de l'hiver mais, aussi, l'humiliation, car, beaucoup d'habitants de la commune nous considéraient comme des enfants de terroristes et se refusaient à tout contact avec nous par peur de représailles ; combien de fois ont-ils changé de trottoir pour ne pas nous rencontrer ! A l'exception de mes grands parents maternels, l'ensemble de notre famille ne nous parlait plus. Il a bien fallu se débrouiller par nos propres moyens. »

« Ma mère, qui était enceinte, a perdu son sixième enfant. Pour gagner un peu d'argent elle faisait des ménages. Malgré notre éloignement, mon frère aîné fut réquisitionné sur l'usine de Bacalan, là où notre père avait travaillé. Obligation de pointer le temps de présence sous peine d'arrestation. De plus, nous avions droit à des contrôles de police. »

« Au début, pour ma part, je suis allé travailler chez un boulanger, pendant deux mois, pour juste un peu de pain comme salaire ; embauche pendant le couvre-feu, à trois heures du matin, entre deux patrouilles allemandes. Ensuite, embauche dans une tonnellerie comme manœuvre avec un petit salaire. Mon travail consistait à trier des douelles de barriques et de les transporter sur une charrette attelée avec une courroie autour de la taille.. Et j'étais bien content d'apporter un peu d'argent à la maison. »

« Avec le travail de ma mère, celui de mon frère et le mien nous arrivions à survivre. Mais, pas question d'aller voir un médecin lorsque nous étions malades, car nous n'avions plus de couverture sociale. »

Exemples de deux familles touchées par le malheur et pour fort longtemps.

Enfants de bourreaux

On peut avancer que le nazisme fit encore d'autres victimes : les enfants de bourreaux qui portent en eux une culpabilité qui n'est pourtant pas la leur. Si l'on peut accepter le postulat selon lequel la douleur des pères est reprise comme une dette par les enfants, alors, unis dans une même souffrance, se retrouvèrent les descendants des victimes et des bourreaux, avec, pour ces derniers, la difficile recherche de l'oubli. On nous dit que Goebbels tua ses six enfants, avant d'être jugé, pour anéantir cette dette.

Annick Cojean, prix Albert Londres 1996, mena une enquête approfondie sur ce sujet. Elle reçut, en particulier, le témoignage de Helga M qui ne comprit que fort tard que son père était un nazi :

« Je me détourne, ma pensée va soulever. Une odeur putride que encore une fois aux victimes, à personne, sous peine de trahison, feint toutes les histoires que je connais, de remarquer. On se tait, on calfeutre, que j'ai lues qu'on m'a racontées. Je on étouffe. On fait comme si tout était pense aussi mère que c'est réglé, neuf et beau, sans comprendre qu'un drame non débattu ressurgit tôt seulement en te haïssant que je ou tard. Je suis bannie dans ma serai enfin capable de m'arracher à famille, ma mère ne veut plus me voir. tes racines. Mais je ne peux pas, je n'y arrive pas ».

« Pourquoi ne peux-tu oublier ? » Mais comment oublier ce que je n'ai même pas le droit d'apprendre ? L'âme allemande est souillée. Dans le train, je scrute les visages d'anciens : était-il criminel ? Était-il témoin ?... Il n'y a plus aucune raison d'être fier d'être Allemand ».

Annick Cojean écrivait dans un article du Monde du 27 avril 1995 : « Devenue adulte, je suis allée si mal, qu'en désespoir de cause, un criminel, les enfants de thérapeute hors du commun m'a criminel ? Criminels d'être liés, par suggéré d'enquêter sur le passé de le seul hasard de leur naissance, à mon père, mort en 1954. Des une tragédie initiée par leurs pères ? ombres, des cadavres me hantaient, Criminels d'être nés ? Ou peut-on il fallait trouver d'où cela venait. J'ai dire victimes ? Prisonniers d'un commencé par aller à l'Institut passé qu'ils n'ont en rien forgé, d'Histoire de Munich et ai découvert torturés par des condamnations qui que mon père figurait parmi les membres des SS. Et puis, je suis les englobent, englués dans cet immense **secret de famille** qu'ils allée consulter d'autres archives à Ludwigsburg. Un employé doivent respecter sans parfois même être initiés ».

Certains, comme Niklas Frank, fils de Hans Frank, restent sceptiques quant aux résultats obtenus. Niklas Frank déclare ainsi :

" Si vous croyez que la nostalgie du Reich a disparu ! On a tout fait pour empêcher que le régime soit jugé, que les fils questionnent leurs pères, qu'on procède à une sincère introspection. On en paiera les frais ! Heureusement que les médias du monde entier nous tiennent en étroite surveillance et s'émeuvent dès qu'un Turc est attaqué ou un cimetière juif profané. Sinon, tout pourrait recommencer. J'aime le peuple allemand. Mais je n'ai en lui aucune confiance..."

Helga Schneider pose de nombreuses questions dans son livre « Laisse-moi partir mère » (Editions Laffont 2002). Ainsi, dit-elle :

« Je vis un atroce dédoublement. Une partie de moi est paralysée d'horreur ; l'autre comme sous hypnose continue à demander, veut savoir ».

« Quant un cadavre est caché sous un tapis, cela empeste. C'est cela l'Allemagne. Des cadavres sous une moquette que personne n'ose ».

Jacques Loiseau

Sources :

- « Il y a soixante ans, la rafle du Vélodrome d'hiver », Adam Rayski
- « Le livre de la Déportation », Marcel Ruby
- « La persécution nazie et l'attitude de Vichy », François Delpech
- « La déportation et le système concentrationnaire nazie » CDDP Reims
- « Le bilan de la Déportation en France », Evelyne Py
- « La Déportation des enfants juifs », Mémoire juive et éducation
- « Mémorial de la Déportation », A.F.M.D.
- « La nuit », Elie Wiesel
- « Les médecins de l'impossible », Christian Bernadac
- « Les médecins de la mort », Philippe Aziz
- « Dossier spécial Tziganes », Mémoire vivante, Fondation pour la Mémoire de la Déportation
- « Les mémoires de la Shoah », Annick Cojean, prix Albert Londres 1996